

utile au public. Ces conférences auraient lieu une fois par mois et seraient ensuite publiées dans les journaux spéciaux.

Il n'y a pas de doute qu'en procédant de cette façon le travail du cercle pourra porter de meilleurs fruits pour tout le monde.

---

Plusieurs de nos confrères se plaignent qu'ils ne reçoivent pas régulièrement la *Revue*. Nous les prions de nous avertir à chaque fois, car les irrégularités dépendent des maîtres de poste. On nous a retourné des numéros comme *Réfusé* ou *non réclamé* quand ceux-là même à qui ils étaient adressés étaient abonnés.

Nous demandons aux notaires des villes de nous donner le numéro de leurs bureaux ou de leurs résidences afin de faciliter la distribution à la poste.

---

LA LONGÉVITÉ DES MÉDECINS.—La profession de médecin devrait être, dans une certaine mesure, pour celui qui l'exerce, un moyen de longévité. Mais il paraît qu'il n'en est pas ainsi. Un médecin a établi, pour une période de dix ans, une statistique qui se rapporte à 14,000 individus et de laquelle il résulte que la durée moyenne de la vie des médecins n'est que de cinquante deux ans, au lieu de cinquante sept à soixante-deux ans, pour les autres professions. La mortalité annuelle, inférieure dans les premières années d'exercice à celle du reste de la population mâle, augmente rapidement et finit par surpasser de 8 à 11% la moyenne totale. On voit que la profession médicale use les forces beaucoup plus vite que les autres professions.

---

AVIS PUBLIC.—Est par le présent donné que Léon Trudeau, de la ville de Coaticook, district de Saint-François, étudiant, s'adressera à la législature de cette province à sa prochaine session, pour obtenir un acte autorisant la Chambre des notaires à l'admettre à la pratique du notariat, après examen.

---

Le 25 octobre dernier, M. L. Conrad Pelletier, avocat, de Montréal, ancien député de Laprairie, a épousé Bernadette Roberge, fille de M. J.-A. Roberge, notaire, de Laprairie.

—Le conseil de la municipalité du comté de Témiscouata a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. le notaire L.-N. Gauvreau. Par son assiduité à son bureau, son urbanité et son dévouement aux intérêts publics, M. Gauvreau avait su gagner l'estime de tous les contribuables du comté de Témiscouata et le conseil du comté, en exprimant sa sympathie, s'est fait l'écho d'un sentiment général. Le comté déplore la perte d'un citoyen intègre dont l'énergie, l'intelligence et l'activité ont été consacrées à donner l'élan à l'agriculture et à toutes les industries agricoles.

—Nous regrettons d'apprendre la grave maladie de notre confrère M. Castonguay, notaire à St Vital de Lambton.